

Champs d'Action pour la mise en œuvre de l'APA

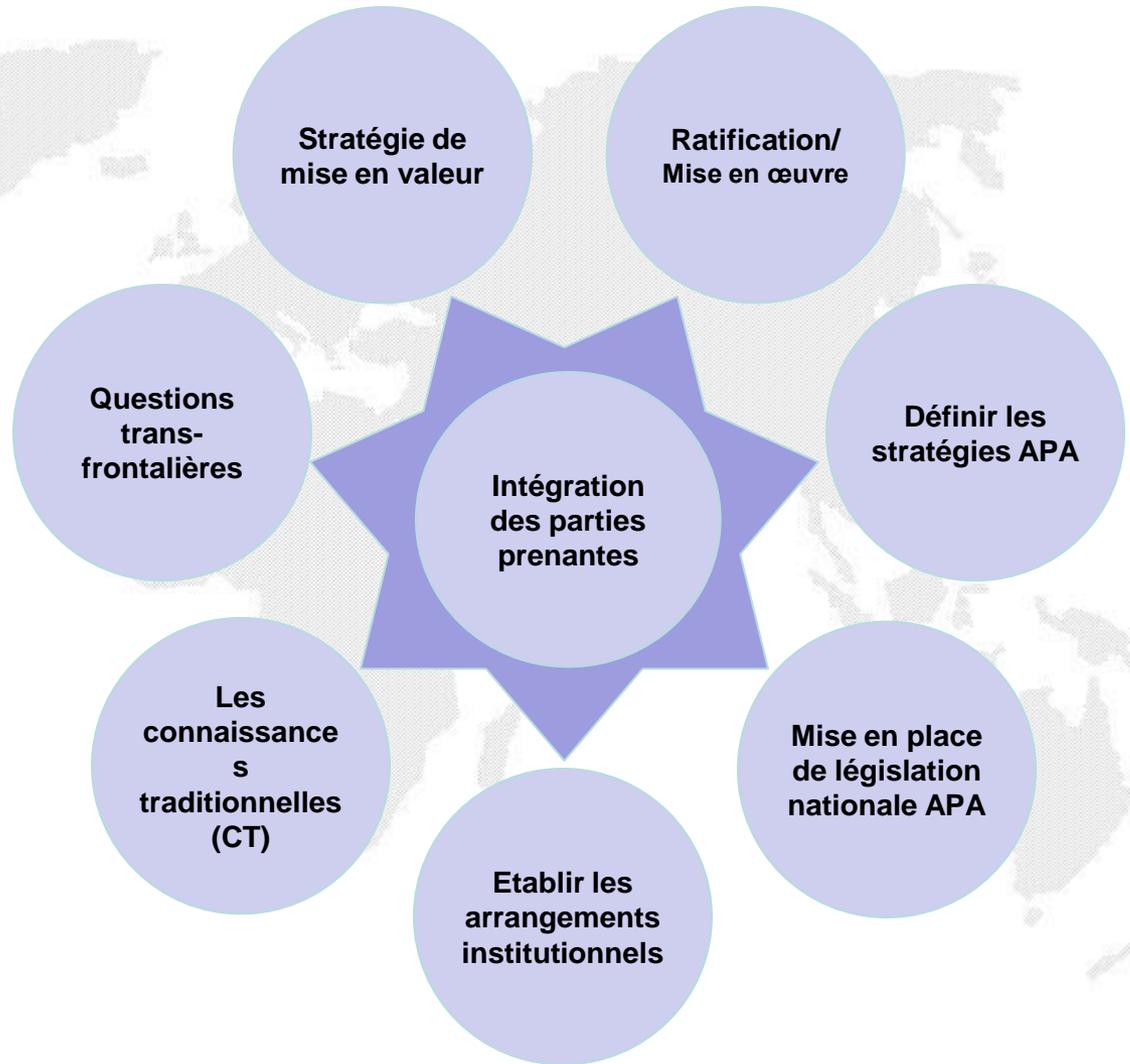


5^{ème} atelier panafricain sur l'APA à Marrakech, Maroc, du 31. janvier au 4. février 2011

- 130 participants
- 42 pays
- 5 Organisations internationales



Pour s'épanouir et prospérer, l'APA requête d'action dans plusieurs champs politiques.



Les champs sont inter-liés, mais chacun a son propre but.

La mise en œuvre de l'APA requête	Objectif politique de ce champs d'actions	
Ratification/ Mise en œuvre	Atteindre la ratification du protocole de Nagoya	 <p>Intégration parties prenantes</p> <p>Assurer l'engagement et la conformité des différentes parties</p>
Définir les stratégies APA	Clarifier l'approche nationale à l'APA	
Mise en place de législation nationale APA	Créer de la sécurité juridique	
Etablir les arrangements institutionnels	Faciliter la mise en œuvre par des responsabilités institutionnelles claires	
Les connaissances traditionnelles (CT)	Faciliter le partage de bénéfices avec les porteurs de connaissances traditionnelles	
Questions transfrontalières	Eviter des conflits et créer des synergies	
Stratégie de mise en valeur	Transformer la valeur économique potentielle des RG et des CT associées en vrais revenus et développement.	

Ratification/Mise en œuvre

A faire :

- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la signature du Protocole.
- Faire en sorte que le Ministre devienne “un champion” de la cause.
- Engendrer/ renforcer la volonté politique.
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la ratification/ l’approbation/ la mise en œuvre du Protocole dans le pays.
- Impliquer et solliciter l’appui du parlement.

Définir les stratégies APA

A faire :

- Faire l'état des lieux et l'analyse des réglementations en vigueur, des arrangements institutionnels, des ressources et des opportunités.
- Elaborer une analyse sur la relation du Protocole de Nagoya avec les politiques nationales en vigueur.
- Entreprendre des consultations et échanges avec les parties prenantes.
- Renforcer les institutions pour encadrer l'élaboration d'une stratégie APA et assurer son intégration dans les autres stratégies.
- Elaborer des stratégies de communication à travers les approches multimédia et d'autres outils de sensibilisation.

Mise en place de législation nationale APA

A faire :

- Analyser les réglementations liées à l'APA et qui sont en place à différents niveaux.
- Entreprendre des consultations avec les parties prenantes avant l'adoption de réglementations en matière d'APA.
- Selon la situation: rédiger, harmoniser ou réviser les réglementations.
- S'impliquer dans le processus d'adoption de lois et de mesures liées à l'APA.
- Adopter, si nécessaire, les textes d'application requis.
- Notifier le centre d'échange de la CDB sur les lois et mesures liées à APA.

Etablir les arrangements institutionnels

A faire :

- Mettre en place un point focal.
- Mettre en place des comités et cellules au niveau national en matière d'APA.
- Mettre en place des autorités nationales compétentes (avec la participation des CALs et autres parties prenantes, si approprié).
- Fournir des informations au centre d'échange de la CDB/Protocole.
- Mettre en place des points de contrôle.

Les connaissances Traditionnelles (CT)

A faire :

- Identifier et documenter les CTs, incluant les droits coutumiers et les règles d'accès.
- Développer des Lignes directrices sur les CTs, notamment en matière d'accès aux CTs, et les structures définies à tous les niveaux.
- Développer des protocoles multiethniques pour une meilleure compréhension des CTs et pour des fins de négociation.
- Accroître les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des communautés, des Ministères pertinents, des parties prenantes et agences.
- S'assurer que la législation nationale protège les CTs et établit des règles d'accès.
- Développer les capacités et l'expertise des communautés en matière de négociation.

Questions transfrontalières

A faire :

- Etablir différents mécanismes en matière d'APA.
- Evaluer l'efficacité des dispositions du Protocole en matière de RGs et CTs transfrontalières.
- Evaluer les arrangements régionaux en vigueur.
- Etablir /renforcer la coopération transfrontalière entre les Etats, les CALs pour la protection des RGs et CTs.
- Mettre en place des structures transfrontalières de recherche pour examiner les questions liées aux RG et CTs transfrontalières.
- Mettre en place des mécanismes d'échange d'information entre partenaires (domaine de la recherche, Etats, CALs etc.).

Stratégie de mise en valeur

A faire :

- Evaluer/ comprendre la valeur du patrimoine naturel ainsi que les intérêts des détenteurs.
- Identifier la valeur commerciale de la biodiversité et communiquer cette information aux bioprospecteurs.
- Identifier les opportunités commerciales dans les secteurs pertinents et en tenir compte dans la stratégie APA.
- Assurer l'intégration de l'APA dans le processus NBSAPs et autres plans nationaux.
- Identification des ressources financières pour les activités de valorisation.
- Développer des stratégies nationales/régionales pour promouvoir l'utilisation de la biodiversité à des fins de valorisation et de développement économique.

Intégration des parties prenantes

(pertinent dans chaque champ d'action !)

A faire :

- Identifier les parties prenantes pertinentes.
- Sensibiliser les parties prenantes pertinentes sur l'APA.
- Définir les rôles et responsabilités de chaque partie prenante.
- Développer les canaux de communication entre les différentes parties prenantes.
- Développer des plans d'action pour l'implication et la participation des parties prenantes pertinentes.
- Considérer la possibilité de mettre en place des comités ou forums de parties prenantes.

Des opportunités et... des défis

- ❖ Possibilités d'appui existantes, expériences encours, approche sous régionales..
- ❑ Inventaires des ressources génétiques et connaissances traditionnelles;
- ❑ Implication effective de tous les acteurs;
- ❑ Sensibilisation à grande échelle;
- ❑ Mise en place d'un système de contrôle efficace
- ❑ Définition du système de partage des avantages;
- ❑ Ressources génétiques et connaissances traditionnelles transfrontalières;
- ❑ Mobilisation des ressources financières
- ❑ Etc.